MAGAZINE MUNICIPAL

Commune de CIREY-SUR-VEZOUZE

Cérémonies du 75ème anniversaire
de la libération de Cirey-sur-Vezouze

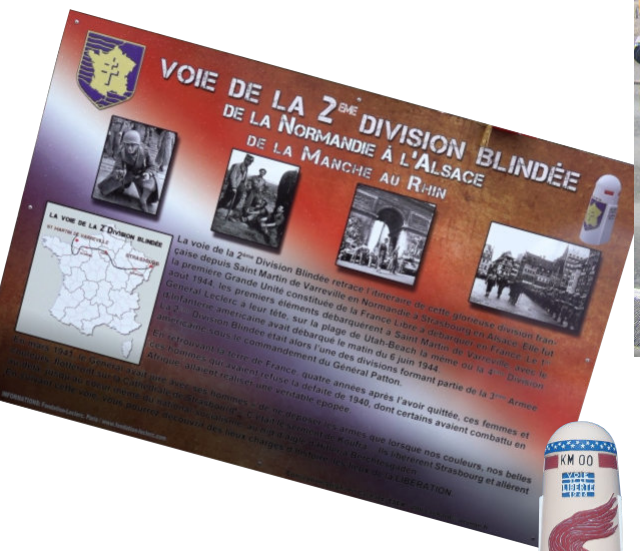

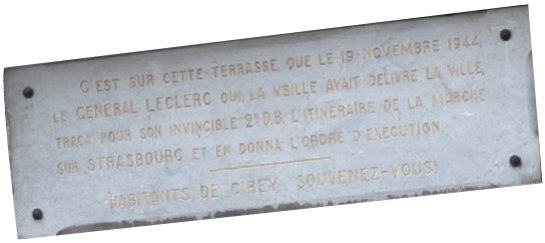

n°17 - Janvier 2020

SERVICES ET PERMANENCES

MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
10h-12h et 15h-17h

Jeudi :
8h-12h et 15h-17h

Fermeture au public : mercredi et vendredi après-midi

Tél. : 03.83.42.50.27

Email : mairie-de-cirey-sur-vezouze@wanadoo.fr

Site internet : www.mairiedecireysurvezouze.fr

URGENCES MUNICIPALES : 06.32.53.59.95

(en dehors des horaires d'ouverture de mairie)

Médiathèque municipale

Les mardis et mercredis de 16h à 18h
Les samedis de 9h30 à 11h30

Tél. 03.83.42.59.82

Email : biblio-cirey@orange.fr

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale reçoit sur rendez-vous dans le local du Conseil Départemental place Chevandier

Contacter Centre Médico-Social de Blâmont au **03.83.42.42.80**

CARSAT

Une assistante sociale, de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail, reçoit sur rendez-vous dans les locaux de la Mairie

Contact : **03.83.21.64.17**

MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT

Retrouvez les offres locatives et les informations à destination du public pour faciliter la connaissance et l'accès au logement pour tous sur le site :

www.mmhabitat.fr

Communauté de Communes de Vezouze en Piémont et Maison de Services au Public (MSAP)

10 Place Chevandier - 54480 CIREY-SUR-VEZOUZE

03.83.71.45.76 - accueil@ccvp.fr

Lundi : 13h15-17h15.

Mardi : 8h15-12h15 et 13h15-17h15.

Mercredi : 8h15-10h15.

Jeudi : 8h15-10h15.

Vendredi : 8h15-10h15.

En dehors de ces horaires, accueil possible sur les sites de **Blâmont et Badonviller**.

Pour prendre RDV auprès de la MSAP (conseillé) : **03.83.71.45.81**

Conciliatrice de justice

Madame Josette Thomas-Stibling a été nommée conciliatrice de Justice pour le canton de Cirey sur Vezouze par Monsieur le Président de la Cour d'Appel de Nancy.

Si vous rencontrez un problème, avant de saisir la justice pour engager une procédure judiciaire, vous pouvez vous adresser à la conciliatrice de Justice en mairie de Cirey-sur-Vezouze.

Pour obtenir un rendez-vous, contacter le secrétariat de mairie au 03.83.42.50.27

Permanence le 2ème mardi et le 4ème jeudi de chaque mois

Le Mot du Maire

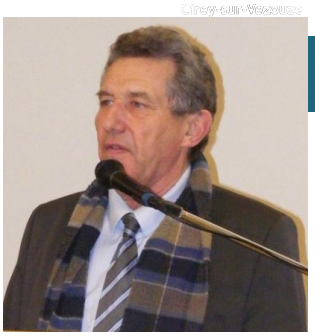

Chers habitants,

La couverture du bulletin municipal de Janvier 2020 évoque les cérémonies du 75ème anniversaire de la libération de notre commune et l'inauguration de la borne du serment de Koufra.

L'invitée d'honneur Madame MASSU et de nombreuses personnalités, Monsieur le préfet Eric FREYSSELINARD, Monsieur le président du conseil départemental Mathieu KLEIN, Monsieur le Sous-Préfet de Lunéville Matthieu BLET , Monsieur le conseiller régional Jean-François GUILLAUME, Monsieur le général de division Dominique LAUGEL et le représentant de la fondation Leclerc le général Jean-Paul MICHEL étaient à Cirey Sur Vezouze en ce 19 Novembre 2019.

De nombreux élus, des représentants des administrations, des corps constitués, des associations patriotiques et de nombreux habitants ont participé, eux aussi à cette cérémonie du souvenir.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Les travaux de mise aux normes environnementales de l'assainissement de notre commune sont nécessaires et obligatoires depuis 2005 afin de protéger notre milieu naturel et préserver la qualité de l'eau de nos rivières. Vous trouverez dans ce numéro un article faisant le point sur ces travaux.

La municipalité a toujours été soucieuse de votre cadre de vie et de l'amélioration des infrastructures de la cité. Cela se traduit par des investissements importants que nous vous avons présentés dans notre numéro de juillet 2019. Vous les retrouverez sur le site internet de la commune.

L'achat des deux bâtiments rue Joffre dans lesquels se trouvent des commerces (fleuriste, boulangerie-épicerie-tabac) est le début de la redynamisation du centre bourg qui devra se poursuivre avec l'aide de l'état, de la région et du département.

La mise en location des logements situés dans ces deux bâtiments se fera après rénovation des logements.

Un programme pluriannuel de travaux de rénovation des rues et trottoirs a été élaboré. Nous l'avons commencé en 2019 et il devrait se poursuivre en 2020 et2021.

La mise en place d'une chaufferie bois dans le courant de l'année 2020, alimentant les écoles primaire et maternelle ainsi que les logements, permettra de faire baisser les coûts.

Le permis de construire des maisons de la résidence Age et Vie a été accordé courant novembre. Les travaux devraient commencer au printemps. Ce sont 16 appartements qui seront mis en colocation avec la création de 6 emplois pérennes.

Le Mot du Maire

Un projet de réutilisation des bâtiments du site de 3H après 2021 dans le domaine médico-social a été élaboré. C'est un projet très important pour notre commune afin de recréer des emplois et éviter une friche hospitalière. L'état, la région, le département devront nous accompagner.

Les manifestations culturelles qui se déroulent tout au long de l'année dans notre commune attirent de nombreux exposants et visiteurs venant du Grand EST et sont un vecteur de communication pour faire connaitre notre commune et notre territoire.

Comme vous le voyez de nombreux projets sont en cours. D'autres défis nous attendent, nous devons être très réactifs et savoir anticiper dans un environnement qui évolue sans cesse afin que notre commune garde son attractivité.

Le mandat que vous nous avez confié en 2014 arrive à échéance dans quelques semaines, je voudrais profiter de cet éditorial pour remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus et participés au développement de notre cité.

Voici qu'arrive la période d'une nouvelle mandature. Après avoir longuement réfléchi, c'est avec un pincement au cœur une tristesse que j'ai décidé de ne plus briguer un troisième mandat de maire. La raison l'a emporté sur la passion. J'ai conscience que le temps est précieux. je veux prendre du recul et pouvoir continuer à participer à la vie de la cité mais sous une autre forme et surtout consacrer plus de temps à ma famille que j'ai délaissée pendant des années.

Je vous souhaite, ainsi que l'équipe municipale, une très belle année 2020 pleine de joie, de bonheur et de santé. Que l'esprit de solidarité vis-à-vis de nos habitants les plus faibles continue et se développe au cours de cette nouvelle année.

René Acrement

Janvier 2020
Impression : Imprimerie Vagner graphic - Ludres
Directeur de publication : René Acrement
Rédaction et coordination : Mireille Brelinsky, Christel Tisserant, Arlette Gehweiler, Pierre Mathieu
Mise en page : Alain Delgado
Photos : Pierre Mathieu, Nicole Poirson, Isabelle et Pascal Acrement, L'Est Républicain

Sommaire

Permanences p. 2
Le mot du Maire p. 3 - 4
Élections - Personnel p. 5 - 6
Assainissement p. 7 - 8
Travaux p. 9
75ème Anniversaire p. 10 - 13
Tri et Habitat p. 14 - 15
Vie associative p.16 - 32
Loisir et Culture p. 33
Etat civil p. 34
Agenda 2020 p. 35

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter en 2020 aux élections municipales des 15 et 22 mars, si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez le faire avant le 7 février 2020, soit le 6ème vendredi précédent le jour du scrutin.

Peuvent voter les français âgés de 18 ans et plus au moment du scrutin, mais également les ressortissants de l'Union Européenne, autre que les Français, âgés de 18 ans et plus, résidant à Cirey-sur-Vezouze.

Qui peut s'inscrire ?

- Tout Français âgé de 18 ans et plus domicilié à Cirey Sur Vezouze
- Tout Français âgé de 18 ans et plus étant résidant à Cirey Sur Vezouze depuis 6 mois au moins à la date de dépôt de la demande d'inscription.
- Tout Français âgé de 18 ans et plus qui figure, l'année de la demande, pour la deuxième fois sans interruption, inscrit en son nom propre au rôle de l'une des quatre taxes locales (taxe d'habitation, cotisation financière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties).
- Toute personne âgée de 18 ans et plus ayant la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle des contributions locales pour la deuxième année.
- Les ressortissants de l'Union Européenne autres que Français domiciliés à Cirey Sur Vezouze.
- Ils seront inscrits sur la liste électorale complémentaire municipale.

Comment s'inscrire ?

Pour une nouvelle inscription sur les listes électorales ou pour un changement d'adresse à l'intérieur de la commune, fournir obligatoirement :

- L'imprimé Cerfa d'inscription sur la liste électorale
- Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à vos nom, prénom et adresse (bulletin de salaire, titre de pension, attestation de contrat d'énergie ou facture (EDF, Engie, ...), quittance de loyer nom manuscrite, attestation d'assurance habitation, facture de téléphonie fixe, facture d'eau, redevance d'enlèvement d'ordures ménagères récente, attestation de pôle emploi.....
- Pour les jeunes de moins de 26 ans domiciliés chez leurs parents : carte d'identité ou passeport en cours de validité, copie du livret de famille, ou acte de naissance indiquant la filiation, et justificatif de domicile des parents datant de moins de 3 mois.
- Pour les personnes hébergées : certificat d'hébergement, pièce d'identité de l'hébergeant justificatif de domicile de l'hébergeant, carte d'identité du demandeur ou passeport en cours de validité, et justificatif établissant la preuve de l'attache à la commune à l'adresse de l'hébergeant

Qui peut voter ?

Tout électeur inscrit sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant la date d'une élection.

- Les ressortissants de l'Union Européenne autre que Français vivant à Cirey Sur Vezouze
- Toute personne qui atteint l'âge de 18 ans la veille de chaque tour d'une élection
- Toute personne qui déménage pour des motifs professionnels et les fonctionnaires admis à la retraite ainsi que les membres de la famille après la clôture des délais d'inscription.

Vote par procuration

- Le jour d'une élection, un électeur peut voter par procuration en se faisant représenter par un électeur de son choix , appelé mandataire.
- Le mandant (celui qui donne procuration à un autre électeur) doit être inscrit sur la liste électorale de la même ville que l'électeur qui le représente.
- Être en possession de tous les documents concernant l'électeur qui votera en lieu et place.
- Chaque électeur ne peut voter que pour un seul autre électeur de Cirey et un seul électeur résident à l'étranger ou pour deux électeurs résidant à l'étranger.
- Imprimer et remplir le formulaire Cerfa de procuration avant de se rendre à la gendarmerie ou au tribunal.

PERSONNEL

Nous souhaitons la bienvenue à Mireille BRELINSKY (enfant de Cirey Sur Vezouze) qui a pris ses fonctions de secrétaire Générale à la mairie de Cirey à compter du lundi 16 septembre ; poste occupé par Brigitte PAULUS ayant fait valoir ses droits à la retraite. Madame Brelinsky travaillait précédemment au conseil départemental. Je lui souhaite un plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Après avoir travaillé dans le privé, Brigitte PAULUS rejoint la fonction publique en 1984. Elle y occupe différents postes à Val et Chatillon, St Sauveur, à la Communauté de Communes puis rejoint le 1er décembre 2009 la mairie de Cirey .

Personne de confiance, maîtrisant parfaitement les réglementations administratives et les finances communales, jamais avare de conseils, nous lui souhaitons une très belle et longue retraite.

Mireille BRELINSKY - Brigitte PAULUS

ASSAINISSEMENT

Station de traitement

La station d'épuration a été mise en service en novembre avec essentiellement des eaux peu chargées. Elle montera en charge au fur et à mesure que les habitations se mettront aux normes (suppression des fosses sceptiques et raccordement au réseau). Dans quelques semaines la commune de Val et Chatillon enverra ses eaux à traiter vers la station. Elle est gérée par les deux communes et les frais d'exploitation sont répartis suivant une convention signée par les deux communes.

La réception définitive avec contrôle du rendement se fera fin du 2ième trimestre 2020. Le versement du solde des subventions par l'agence de l'eau est conditionné à un rendement minimum de l'installation .

Réseau de collecte

La phase ferme est en partie terminée, il reste quelques postes de relevage à positionner.

Les trois tranches conditionnelles devraient être lancées courant janvier dès accord financier de la banque.

Lors de la réunion publique du 28 novembre, il a été précisé que les frais engendrés par les travaux de mise aux normes dans le domaine privé étaient à la charge du propriétaire. Il a été proposé aux propriétaires qui le désirent de se regrouper pour lancer un appel d'offre groupé de travaux de raccordement avec chiffrage individuel. Une lettre d'information sur l'appel d'offre parviendra aux propriétaires courant janvier.

Rappel des Obligations réglementaires

Délai de raccordement au réseau

Les immeubles existants lors de la construction du réseau public ont en principe deux ans, à compter de la mise en place du réseau, pour se raccorder. Toutefois, vous pouvez obtenir une prolongation, au plus égale à 10 ans, et après autorisation préfectorale, dans les cas suivants:

si votre construction a moins de 10 ans et dispose d'une installation autonome conforme et non amortie ou si vous devez disposer d'un système individuel en attendant la mise en service du tout-à-l'égout ;

si vous êtes non imposable et que la prolongation de délai est justifiée par votre situation financière.

Si la santé publique est en cause, la prolongation est refusée.

Frais de raccordement

D'un point de vue technique, le raccordement se compose d'une partie privée (de la clôture à la maison), toujours à la charge du propriétaire et d'une partie publique (du réseau à la clôture) supportés par la commune. Cette dernière peut se faire rembourser ces frais par les propriétaires, en tout ou en partie, sous forme de participation aux frais de raccordement, recouvrée comme des impôts locaux.

Ils se distinguent de la PRE (participation pour raccordement à l'égout) qui peut être exigée par certaines communes auprès des propriétaires d'immeubles édifiés après la mise en service de l'égout et auquel ils doivent être raccordés

Ces frais se distinguent également des autres perceptions ou contributions qui sont dus par les propriétaires chaque année, pour le bon fonctionnement et l'entretien du réseau collectif et le contrôle des installations. Il s'agit notamment de la redevance assainissement.

Contrôle des travaux de raccordement
Les communes sont investies d'une mission générale de contrôle des raccordements au réseau public. Le contrôle porte à la fois sur la conformité de la partie privée du raccordement et sur les ouvrages incorporés au réseau public.
Si le logement n'est pas raccordé ou si le raccordement n'est pas conforme, outre la réalisation des travaux d'office, le propriétaire peut se voir infliger une amende, appelée contribution pour non-respect des obligations de raccordement.
Le contrôle et la sanction sont les mêmes, qu'il s'agisse des eaux usées ou des eaux pluviales.
Les agents du service d'assainissement ont accès aux propriétés privées non seulement pour vérifier la conformité de la partie privée du raccordement et son bon état de fonctionnement, mais également pour exécuter d'office les ouvrages, en cas de carence des propriétaires. Les agents ne peuvent toutefois pas entrer de force sur les propriétés. Chaque fois qu'il est fait obstacle à ce droit d'accès, la commune peut considérer que la réglementation n'est pas respectée. Dans ce cas, elle peut astreindre l'occupant au paiement d'une amende, comme si le raccordement n'était pas conforme.

De quelles eaux s'agit-il ?
Lorsque l'on parle d'assainissement, on vise aussi bien les eaux usées que les eaux pluviales (eaux de pluie) même si ce sont les premières qui méritent le plus d'attention en terme de retraitement et de prévention de la pollution.
Le terme «usées» désigne à la fois les eaux vannes (l'eau des toilettes) et les eaux grises (lavabos, cuisine, douche, lave linge...). Ces eaux ne peuvent être rejetées en l'état dans la nature car elles contiennent des micro-organismes potentiellement pathogènes, nocifs. On pense aux matières organiques mais aussi aux produits chimiques que nous utilisons comme les lessives, les produits d'entretien, etc....
Si ces eaux ne sont pas traitées, c'est-à-dire nettoyées, elles vont polluer les sols et peuvent être à l'origine de nuisances environnementales et de risques sanitaires significatifs. Le comble, c'est qu'elles vont polluer les eaux souterraines, donc les réserves en eaux. Elles doivent donc être «nettoyées» pour prévenir les risques de pollution.

Le saviez-vous?
Savez-vous ce que devient l'installation d'assainissement non collectif en cas de raccordement réseau d'assainissement collectif ? Selon la loi, "dès l'établissement du branchement, les fosses et autres installations de même nature sont mises hors d'état de servir ou de créer des nuisances à venir, par les soins et aux frais du propriétaire"le ministère de la Transition écologique. Si cette obligation n'est pas respectée, la commune peut, après mise en demeure, procéder d'office et aux frais de l'intéressé aux travaux indispensables. Les dispositifs de traitement et d'accumulation ainsi que les fosses mis hors service ou rendus inutiles pour quelque raison que ce soit doivent être vidangés, désinfectés et comblés ou démolis.

PROJETS EN COURS

Chaufferie bois

Le bureau d'étude BET HUGUET est mandaté pour lancer l'appel d'offre pour la mise en place d'une chaudière bois alimentant les bâtiments scolaires afin de réduire fortement les frais de chauffage .

Le conseil régional subventionnera à 57% la chaufferie. Une demande de subvention complémentaire sera faite auprès de l'état (DETR ou FSIL).

La mise en place pourrait se faire pendant l'été 2020.

Reconversion des bâtiments 3H Santé

Suite au regroupement des EPHAD sur le nouveau site de Blâmont et la suppression du SSR à l'horizon 2021/2022, un projet de réutilisation des bâtiments de Cirey a vu le jour. Ce travail a été mené en partenariat avec 3H Santé, Le CAP'S de Rosières aux Salines, la Croix Rouge, le conseil départemental, l'ARS, la fondation Pompidou et la commune.

Le projet consiste à créer:

Un foyer logement FAS à destination de personnes en situation d'handicap vieillissantes Géré par le CAP'S

Une maison d'accueil spécialisée pouvant être gérée par le CAP'S ou la Croix Rouge

Un multi accueil géré par la Croix Rouge

Une médiathèque ludothèque municipale

Un restaurant d'application géré par le CAP'S

Une maison des associations

Travaux de voirie

Un programme pluriannuel de réfection des trottoirs a été validé en 2019, une première tranche a été réalisée en 2019.

Le 19 novembre Cirey Sur Vezouze a célébré le 75ème anniversaire de la libération de Cirey et l'inauguration de la borne du serment de Koufra, symbolisant l'itinéraire de la 2ème DB depuis la Normandie jusqu'à Strasbourg.

La cérémonie s'est déroulée au square du Souvenir Français puis place du Général Leclerc en présence de Monsieur le préfet de Meurthe et Moselle, de Monsieur le Sous-préfet de Lunéville, de Monsieur le président du conseil départemental Mathieu Klein, de Monsieur le conseiller régional Jean François Husson, de Madame Catherine Massu , invitée d'honneur ,de nombreux élus dont Madame le maire de St Martin de Varreville (Utha Beach plage du débarquement),du général Jean-Paul Michel représentant de la Fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque, du général de division Dominique Laugel, du lieutenant colonel de gendarmerie Didier La Marec et de nombreux habitants.

De nombreuses associations patriotiques et une délégation des pompiers de Cirey Sur Vezouze ont participé à cette cérémonie, 17 portes drapeaux étaient présents.

A près les discours officiels, la lecture du récit de la libération de Cirey par Monsieur Claude Devaux , le rappel du serment de Koufra par Madame Cathi Mansuy , le discours de la Fondation et la composition du sous groupement Massu par le général Jean-Paul Michel, la borne du serment de Koufra a été dévoilée par Monsieur le préfet, Monsieur le président du conseil départemental, Madame Massu et Monsieur le Maire de Cirey .

Madame le Maire de St Martin de Varreville avec l'aide d'un vétéran de la 2ème DB et d'un élève de l'école ont dispersé du sable de la plage d'UTHA BEACH autour de la borne.

La cérémonie s'est poursuivie par les dépôts de gerbes et les chants patriotiques chantés par la chorale La Portée de la Joie.

Le cortège s'est dirigé vers la place Leclerc où Monsieur le Préfet a déposé une gerbe , les personnalités ont remercié les portes drapeaux puis Rendez-vous a été pris à la salle des fêtes pour le discours de Monsieur le Préfet.

Une très belle exposition sur la libération de Cirey Sur Vezouze et la 2ème DB a pu être visitée au Marché Couvert.

A noter que l'association des véhicules militaires d'époque a animé cette cérémonie.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont préparé cette très belle cérémonie et qui ont participé à cette journée du souvenir.

Merci à l'association Pro Patria et à son représentant le colonel Zorn pour l'organisation sans faille de cette cérémonie.

En souvenir de cette cérémonie la municipalité a fait graver la borne du serment de Koufra dans un cube de verre et a fait enregistrer l'ensemble de la cérémonie sur DVD.

Si vous souhaitez acquérir ces objets, vous pouvez prendre des renseignements en mairie.

75° anniversaire de la libération de Cirey-sur-Vezouze
Borne du serment de Koufra

Exposé sur la libération de Cirey. Borne de la 2eDB

75° anniversaire de la libération
de Cirey-sur-Vezouze
Borne du serment de Koufra

Après le désastre de mai, juin 1940, la France est à genoux.

En août 1940, la conquête des territoires occupés par les ennemis de la France libre, commence. À la tête d'une colonne de véhicules et de fantassins – dont une majorité de tirailleurs africains– Leclerc va remonter jusqu'en Afrique du Nord. C'est la colonne Leclerc, qui, trois ans plus tard devientla 2e D.B et rejoint l'Angleterre depuis le Maroc .

Dans la nuit du 31 juillet au 1 août 1944 la 2 DB débarque sur la plage d'Utah Beach.

Après avoir combattue en Normandie, en Pays de Loire, libéré Paris et traverser la Champagne en libérant de nombreuse villes, la 2e DB arrive en Lorraine.

Après de durs combats, Baccarat est libéré (45 tués). En position fortifiée entre Baccarat et Badonviller l'ennemi se fait bousculer et se replie en combattant, ce qui occasionne des pertes sensibles aux unités de la 2 DB.

Après la prise de Badonviller, le général lance alors les spahis et leurs auto-mitrailleuses sur Cirey, après des combats d'une extrême violence aux Carrières et à Bremenil (22 tués).

L'Enseigne Philippe De Gaulle écrit le 18 novembre:

Nous progressons en sous-bois, et nous nous trouvons soudain à courte distance, d'une ligne de tranchées très partiellement occupées par les Allemands, dont la résistance s'avère particulièrement faible. Nous passons au travers de ces défenseurs sur notre lancée, nous nous enfuyons littéralement en avant.

Au débouché des couverts devant Cirey, nous devons enlever quelques mines, et réduire deux canons de 88 en position enterrée devant les premières maisons de la ville, entre les routes de Harbouey et de Parux,il est environ 16h.

Nous franchissons une voie ferrée et dévalons vers notre pont sur la Vezouze. Sans le savoir, les fusiliers marins et les spahis Marocains occupent la place Chevandier, qui recouvre la Vezouze, les ponts sont intacts.

Une fois de plus, l'arrivée par le chemin inattendu a permis l'effet de surprise.

Nous passons la nuit «hérisson» autour de notre précieux pont. La confusion dans la ville est complète. Français et Allemands y sont mélangés. Jusqu'au matin nous capturons des fuyards ennemis.

Le 19 novembre au lever du jour, le sous groupement monte vers Lafrimbolle tandis qu'un automoteur de 88 et de mortiers ennemis, ouvrent le feu depuis le Bois Prévôt, au dessus de Cirey, dans les rues en contre-bas où nous sommes. Nous les chassons, non sans qu'ils nous aient causé quelques pertes. Cirey est libéré.

Il s'agit maintenant de gagner de vitesse un adversaire qui se replie vers Phalsbourg et la trouée de Saverne fortement tenue.

De son PC, devant l'école, le Général Leclerc donne ses ordres, au nord de Phalsbourg, ce sera Rouvillois par La Petite-Pierre ; l'autre au sud, en pleine montagne, ce sera Massu par Dabo.

Guidée par les résistants et les FFI la 2 DB va effectuer sa marche vers l'Alsace.

75° anniversaire de la libération de
Cirey-sur-Vezouze
Véhicules militaires

Après 4 ans de souffrances et d'occupation, Cirey est enfin libéré par les troupes Françaises. Prison, déportation, tortures et exécutions furent le lot des personnes qui résistèrent à l'occupant. Les derniers mois furent particulièrement pénibles. Les Allemands réquisitionnant hommes et femmes au creusement de tranchées anti-chars vers Frémonville , les déplacements se font à pieds sous la pluie, ce mois de novembre étant particulièrement froid et humide.

La libération de Cirey coûte 17 tues à la 2e DB. Les victimes civiles sont au nombre de 4 ainsi que quelques blessés.

Hommage soit rendu à toutes ces victimes tombées pour notre liberté.

De nombreux habitants de Cirey ont accueillis des réfugies venant d'autres villages et ont contribué à l'évasion de quelques uns prêts à être déportés. Ce comportement a valu à la ville de Cirey la Croix de Guerre avec étoile.

La libération de Paris, la réalisation du serment de Koufra et enfin la prise du nid d'aigle haut lieu du national-socialisme, sont les hauts faits de la 2e division blindée (DB) . Mais la proximité des combats pour la libération de Cirey a rendu cette division proche de nous par le sacrifice de ses soldats.

C. Devaux

75° anniversaire de la libération de Cirey-sur-Vezouze

75° anniversaire de la libération de Cirey-sur-Vezouze

75° anniversaire de la libération de Cirey-sur-Vezouze

75° anniversaire de la libération de Cirey-sur-Vezouze

75° anniversaire de la libération de Cirey-sur-Vezouze

75° anniversaire de la libération de Cirey-sur-Vezouze

75° anniversaire de la libération de Cirey-sur-Vezouze
Exposition Salle des Fêtes

75° anniversaire de la libération de Cirey-sur-Vezouze
Borne du serment de Koufra

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
03.83.72.02.91 - www.ccvp.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR

de Vezouze en Piémont Communauté de Communes

CITEO

HABITAT

Aides en faveur de la rénovation énergétique de votre habitation, c'est le moment!

Si vous souhaitez:

* Changer votre système de chauffage aujourd'hui trop onéreux (fioul, gaz) par un système plus performant et répondant à de meilleurs critères environnementaux (pompes à chaleur, chaudière ou poêle à pelets, chaudière ou poêle à bois par exemple)

et/ou

* Isoler vos murs de l'habitation (intérieur, extérieur, comble, sous-sol, plancher)

et/ou

* Remplacer vos fenêtres simple vitrage en double vitrage

et/ou

* Installer une ventilation

SACHEZ QU'IL EXISTE DE NOMBREUSES AIDES ET POUR TOUS!

1) Les aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat)

Ces aides, de 45% à 60% du montant HT de vos travaux en fonction de votre niveau de ressources, sont mobilisables facilement. L'ensemble des démarches administratives pour les obtenir sont assurés par un organisme agréé par l'ANAH.

Pour avoir droit à ces aides, vous devez vous trouvez sous les plafonds de ressources mentionnés ci-dessous en fonction de la composition de votre foyer. Prenez le temps de regarder, surtout ceux qui pensent trop souvent qu'avec 2 revenus dans la maison vous n'y avez pas droit.

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources modestes (€)
1	18 960
2	27 729
3	33 346
4	38 958
5	44 592
Par personne supplémentaire	+ 5 617

2) Le DART (Dispositif d'Aides à la Rénovation Thermique) du Lunévillois en place depuis 2018 sur le territoire de la Communauté de Communes

Dès lors que vos travaux de rénovation énergétique apportent une certaine performance énergétique dans votre habitation, vous pouvez bénéficier d'aides complémentaires à celles de l'ANAH pour les foyers éligibles. Mais surtout, cette aide concerne majoritairement les foyers dit de «intermédiaires» ou dits «supérieurs». Aussi, en fonction de votre cas, vous pouvez atteindre entre 1000€ et 10 500€ de subvention selon votre projet.

De plus, pour tous les foyers non éligibles à l'ANAH, vous pouvez également bénéficier gratuitement d'une visite énergétique à votre domicile commandée par la communauté de communes. Cette visite est destinée à vous conforter dans votre projet ou vous donner des axes de réflexion pour l'amélioration énergétique de votre habitation.

Important:

cette aide concerne également les propriétaires bailleurs
ce dispositif prend fin au 31 décembre 2020

Enfin, d'autres aides complémentaires et cumulables existent:

- crédit d'impôt (même si vous ne payez pas d'impôt). Les règles vont changer au début de l'année 2020
- prime «coup de pouce», principalement pour le remplacement d'une chaudière fioul par exemple
- certificat d'économie d'énergie (appelé CEE)
- caisse de retraites

Sachez-le, certains dossiers peuvent être **financés à 100%** de nombreux foyers du territoire ont pu en bénéficiez. Alors pourquoi pas vous?

Pour toute question relative à ce sujet, nous vous invitons à contacter Mathieu DEMANGE de la CCVP au 03 83 72 02 91 ou par mail à mathieu.demange@ccvp.fr.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADMR DU PIÉMONT VOSGIEN S'EST TENUE AU MOIS DE JUIN 2019.

Nous avons inscrit un axe au cœur des actions à venir, la création d'une équipe citoyenne MONALISA: MObilisation NAtionale contre L'ISolement des personnes Agées. Portée par l'ADMR, Monalisa évoque l'institution des petits frères des pauvres.

Les acteurs de Monalisa , tous bénévoles , s'organisent autour d'une charte qui définit des principes ,des objectifs , des valeurs. Denis Saucerotte , référent, est en charge du projet pour le Lunévillois. Une équipe citoyenne se constitue grâce à l'engagement de bénévoles de proximité.

Deux personnes ont d'ores et déjà commencé des visites à domicile. La disponibilité ou le désir de chacun sont pris en compte (1-2-3-4 fois par mois). Le bénévole s'engage selon ses envies En accord avec la personne aidée, les bénévoles définissent la fréquence des contacts, téléphoniques ou visites à domicile

APPEL à candidatures: tout le territoire est concerné: Cirey, Badon, toutes les communes desservies par l'ADMR du Piémont Vosgien .

Petit tour sur l'activité de notre réseau ADMR et des salariées mises à l'honneur

Notre association se compose de différentes équipes: intervention, administrative et bénévoles.

Ce sont toutes les aides à domicile qui sillonnent par tout temps les routes du secteur.

Ce sont 39 salariées qui assurent au quotidien 7 jours sur 7 les interventions chez les personnes demandeuses d'aide et de portage de repas.

C'est un personnel administratif et des bénévoles qui gèrent toute l'organisation de la structure.

L'association locale ADMR du Piémont Vosgien assure la responsabilité matérielle et morale de la marche des différentes branches d'activité. Nous essayons de développer un climat familial, une vie sociale et des courants de solidarité.

L'équipe est toujours et encore demandeuse de bénévoles.

Françoise Limousin

L'ACTION DE PARTÉGO:

PARTéGo est un groupe de l'économie sociale et solidaire au sein duquel existent trois structures départementales dont le siège est à Nancy: F.R. Services, Solefor et Fr'2i intérim.

L'agence de Blâmont permet de proposer des services de proximité.

PARTéGO n'est pas un simplement un employeur. A travers ces trois structures, PARTéGO accompagne ses salariés dans leur projet professionnel de formation, et les soutient dans leur recherche d'emploi.

FR Services crée en 1987 opère dans le secteur des services auprès des particuliers, mais pas exclusivement. Du personnel résidant sur le territoire de la Communauté de Communes est régulièrement mis à disposition pour des petits travaux de jardinage, ménage, petits bricolages auprès des particuliers du secteur. FR SERVICES missionne régulièrement ses salariés auprès des collectivités, des associations des entreprises lors d'accroissement d'activité ou d'absence de personnel.

Pour une heure ou pour plusieurs mois, FR Services répond au besoin de l'utilisateur et se charge des démarches administratives, ce qui sécurise, simplifie l'intervention.

SOLEFOR est un chantier collectif. Sur l'année, une vingtaine de salariés bénéficient d'un encadrement technique et d'une formation les menant au titre professionnel.

SOELFOR intervient sur devis, auprès des particuliers, entreprises, collectivités avec son matériel pour des travaux de maçonnerie, second œuvre et entretien d'espaces vert.

Fr'2i est une entreprise de travail temporaire intervenant auprès des entreprises locales dans tous les secteurs d'activités.

Pour contacter l'agence de Blâmont:
4 rue du 18 novembre, 54450 Blâmont
03 83 42 39 63 / 06 81 47 59 01
blamont-baccarat@partego.fr

ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS
VEUFS et VEUVES
Section de CIREY-sur-VEZOUZE - TANCONVILLE - VAL-et-CHATILLON

ACTIVITES 2019

En 2019 la section de Cirey sur Vezouze,Tanconville et Val et Chatillon de l'Association des Conjoints Survivants et Parents d'Orphelins de Meurthe et Moselle a poursuivi son programme d'animations prévues en début d'année grâce au soutien financier des trois municipalités.

Cela s'est traduit par l'organisation d'un goûter «galette», d'un repas et d'un goûter «bûche de Noël» à Cirey-sur-Vezouze ;

d'une journée champêtre et d'un goûter «loto» à Tanconville

d'un goûter à Val et Chatillon,

auxquels ont participé les maires ainsi que les membres des sections de Baccarat et Lunéville.

Cette journée champêtre, qui combine : marche, découverte d'une particularité locale (le château de Blâmont cette année), jeux de société, bavardage, est très appréciée par la section de Nancy qui découvre ainsi les richesses de notre territoire.

Réciproquement la section a aussi participé aux activités proposées par la section de Baccarat : goûter «beignets» et repas, et de Lunéville: goûter «galette», repas, cochon grillé et goûter «loto».

Le vieillissement des membres de la section accentue chaque année les problèmes de transport pour participer aux activités proposées par les autres sections.

Ces activités sont pour les adhérents un moment de détente, de convivialité et d'amitié qui comble un peu la solitude ressentie par chacun d'eux.

Ces activités seront reconduites en 2020 en liaison avec les sections de Baccarat et Lunéville.

La section a été attristée cette année par les décès de madame Strub et monsieur Pierre de Val et Chatillon et de monsieur Kemper de Tanconville.

Pierre MARCHAL

LE LAPE: - LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS

Le LAPE du Relais Familles de Badonviller accueille toujours les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

En 2019, 38 séances ont eu lieu et 12 enfants y ont participé une ou plusieurs fois.

C'est un lieu d'écoute et d'échanges pour les adultes, et pour les enfants, l'occasion de jouer avec d'autres enfants et d'expérimenter la vie de groupe.

A la différence d'un mode d'accueil classique, l'enfant vient, accompagné d'un adulte référent qui peut être l'un de ses parents, grands-parents ou une assistante maternelle.

Cette personne reste présente toute la durée de l'accueil.

L'accueil est assuré par des professionnels et/ou des bénévoles dans un espace aménagé.

La participation du public est libre, volontaire, sans inscription préalable.

Les propos tenus dans ces lieux sont confidentiels.

Quand ?

Tous les mardis de 8h30 à 11h30
(Hors vacances scolaires)

À la résidence Emilie du Châtelet
de Cirey sur Vezouze

EVEIL MUSICAL :

Le relais Familles de Badonviller en partenariat avec l'association U2AF proposent des séances d'éveil musical, pour le petits de 0 à 3 ans, à la mairie de Bertrambois :

Prochaine date :

Le vendredi 20 décembre de 10h00 à 11h00.

NOUVEAU AU RELAIS FAMILLES :

SELFII : Système d'Echange Local Familial Intercommunal et Intergénérationnel

Le SELFII est un groupe de personnes souhaitant échanger des services, des savoirs, des savoir-faire entre membres, sans recours à l'argent, sur le territoire de Vezouze en Piémont.

Il est porté par l'association Familles Rurales de Badonviller, qui met à disposition des moyens humains et matériels pour le développement et l'animation du SELFII

On sait que tout un chacun à des compétences et des savoirs qu'il est judicieux de mutualiser. L'intérêt du SELFII est de valoriser les compétences de chacun, de transmettre des savoirs et de renforcer les apprentissages des uns et des autres.

Fondé sur des valeurs de partage, de solidarité et d'échange, chacun peut proposer un service, un savoir, quel que soit le domaine (administratif, bricolage, jardinage, covoiturage...)

Ces rencontres sont ouvertes à tous, elles ont lieu environ toutes les 8 semaines.

Les accueillantes du Relais Familles sont formées à l'écoute et peuvent vous recevoir individuellement, sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à l'adresse ci-dessous.

RELAIS FAMILLES

Association Familles rurales de Badonviller

3 rue Thiers

54540 Badonviller

07.84.27.84.85 ou 06 37 13 36 01

relaisfamillesbadonviller@gmail.com

Virginie Relais Familles Badonviller

Aurore Animatrice Relais Familles

LA 5E FÊTE DES VERGERS A BATTU SON PLEIN LES 12 ET 13 OCTOBRE 2019

Même si cette année 2019 n'était pas une année à fruits, cela n'a pas découragé pour autant la quarantaine de volontaires à participer à la cueillette de pommes organisée par la commune le samedi 12 octobre. Ce sont malgré tout 300 kg de pommes qui ont pu être apportés puis transformés en un délicieux pur jus de fruit au pressoir artisanal de Petitmont. Les pommes, issues de vergers non traités du territoire, composées de variétés différentes, ont permis de tirer près de 150 litres de jus qui ont ravi les participants à cette journée.

Que les propriétaires des vergers qui ont permis cette récolte et l'ensemble des bénévoles et partenaires soient ici remerciés.

Le succès de cette 5e édition a tenu également à la qualité des intervenants du dimanche 13 octobre.

Après un atelier sur la taille des arbres fruitiers animé, en matinée, par Les Jardins de Bel'Aventure, ce sont plusieurs spécialistes du jardinage au naturel qui se sont succédé l'après-midi. Nous avons pu comprendre par exemple **comment gérer les rotations et les associations de plantes en jardinage sur sol vivant** grâce à l'intervention de M. Jacques Banvoy, de l'association européenne Nature et Progrès. **Comme il le dit lui-même**, dans la nature seule s'associent les plantes qui s'accordent. Au potager, si nous n'en tenons pas compte, nous risquons d'avoir de mauvaises surprises. Il nous faut alors savoir choisir les associations bénéfiques tout en respectant la rotation des culture.

Ce fut ensuite au tour du «Collectif Préservons la biodiversité» de nous tenir en haleine avec une intervention sur la «préservation de la chouette chevêche et du biotope Vergers à hautes tiges».

La librairie «Ventre de la Baleine» de Sarrebourg nous a encore une fois fait découvrir les toutes dernières parutions sur le jardinage écologique et les «Croqueurs de Pommes», fidèle de nos manifestations, ont pu répondre aux questions posées sur les arbres fruitiers.

Enfin, cette année encore la participation du FAS de Cirey-sur-Vezouze a été remarquée par la mise en place d'œuvres artistiques dans la commune durant la semaine.

Retrouvez toutes les photos et les liens pour aller plus loin
sur le site internet de la commune: mairiedecireysurvezouze.fr

La volonté de valoriser les vergers présents sur le territoire, de promouvoir les variétés anciennes, d'aider les habitants à entretenir leurs arbres fruitiers mais aussi d'encourager l'installation de nouvelles plantations se poursuivra encore en 2020 (renseignements auprès de Pascal Plumet 06.84.45.91.76). Et en attendant la prochaine cuvée, des bouteilles de ce pur jus de pommes 2019 sont encore disponibles auprès de l'association «de Plumes» au 47, rue Foch à Cirey.

Rendez-vous est pris pour la 6ème Fête des Vergers, le week-end des 10 et 11 octobre 2020 !

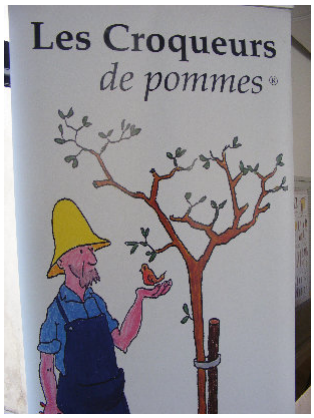

CLUB DE L'AMITIE

Le bilan 2019 s'avère très bon tant sur le plan financier que sur la présence des membres et de nouveaux membres.

Ceux-ci se réunissent tous les mardi après midi pour pratiquer les activités constantes telle que belote, tricot, scrabble; après-midi agrémentés d'une pause goûter très appréciée.

Nous remercions les membres qui offrent un goûter pour leur anniversaire.

Nos activités annuelles pour 2018, ont été les suivantes:

08/01 Galette des rois
20/01 Repas choucroute
03/04 Journée pub Kirviller (50 personnes)
25/06 Barbecue (50 personnes)

Tous nos remerciements aux personnes qui aident au bon fonctionnement de nos activités.
La présidente et son comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020

La présidente, Marie-Thérèse BIETRY

ARTICLE DU CV DE LA VEZOUZE

Au cours de l'année 2019, les Tamalous ont organisé 7 balades sur les sentiers de Cirey-sur-Vezouze, dont 4 avec des usagers du FAS.

Le 14 juillet, 2 marches de 10 et 5 kilomètres ont permis à 36 randonneurs de sillonner nos sentiers, une bonne partie des participants ont pris le repas proposé par le comité des fêtes .

Tous les sentiers, sur le ban de la commune, ont été entretenus par les bénévoles de notre association.

Yves Migos

Le comité et son président, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020 .

PARTENARIAT TIR À L'ARC ÉCOLE DE CIREY SUR VEZOUZE

Le sport n'est pas que défouloir, il peut aussi aider à la concentration ! Le tir à l'arc et une activité sportive extra-scolaire originale.

L'enfant peut débuter le tir à l'arc dès 6 ans. La compétition quand à elle est accessible dès 12 ans. Le tir à l'arc est un sport de précision et d'adresse. Il demande de l'équilibre physique et mental et permet de développer sa musculature supérieure (dos, abdo, épaule). Une façon aussi de travailler la motricité fine.

Concentration et régularité sont de mise. L'enfant apprend à se maîtriser tout en ayant une certaine responsabilité puisque le tir a l'arc est avant tout le maniement d'une arme donc il faut faire preuve de prudence et de concentration.

Cette discipline est autant éducative que sportive qui convient très bien aux enfants turbulents, aux petits qui ont des déficiences mentales ou physiques.

Cette année encore L'association Croc Blanc à proposé cette activité aux écoliers de Cirey sur Vezouze en partenariat avec les enseignants des classes de CM1/CM2 et CM2 de l'école primaire.

Le projet en chiffre:

Nous avons mis en place 5 séances de 1h30/2h par classe. C'est donc un cycle d'initiation de 15 à 20h qui a été proposé aux 40 élèves de l'école George MAZERAND. Nous avons accueillis deux classes de 20 élèves environ.

L'association Croc Blanc a pu mettre à disposition du matériel: jeux de 35 arcs et du matériel de sécurité nécessaire à la pratique de ces groupes dans de bonnes conditions.

Ce projet a reçu le soutient financier de la commune de Cirey-sur-Vezouze et de Val-et-Châtillon.

Flèches et éléments de sécurité: 200€

Prêt de la salle Coulons

LE CIREY- SUR- VEZOUZE SAVATE BOXE FRANÇAISE

et Disciplines Associées, entame sa 8ème saison, le club grâce à de fidèles licenciés poursuit son activité.

L'association sportive propose aux habitants de CIREY et des environs des cours de Savate Boxe Française le lundi de 19h00 à 21h00 et le samedi de 15h00 à 17h00 à destination de tous publics à partir de 8 ans, (découverte, loisirs, compétition).

Le mercredi de 20h00 à 21h00 se déroule une séance de savate forme à destination d'un public féminin, dans une ambiance sympathique, décontractée et en musique.(exercices physiques, cardio, remise en forme).

Les cours ont lieu au gymnase du Collège. Contact: 06.30.43.16.00, site internet; cvsbf Cirey.

Encadrement assuré, par des moniteurs diplômés, dans une ambiance conviviale et amical . Le club est affilié à la Fédération Française de Savate Boxe Française et D.A. et agréé Jeunesse et sport. (Bons CAF loisirs, Chèques vacances, Chèques sport acceptés, convention).

Nous accueillerons avec joie les personnes qui souhaitent nous rejoindre et qui permettront ainsi de dynamiser et pérenniser notre association.

Nous remercions pour leur soutien sans failles, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal de CIREY, ainsi que Monsieur le Président et les Membres du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année en espérant que l'année 2020 vous apporte la paix, le bonheur et la santé.

Le Président du CVSBF - Daniel Aubry

LA PÉTANQUE DES LOUPS

6ème saison

Les tournois des dimanches 7 juillet et 11 août se sont déroulés sous un soleil radieux et dans une ambiance très conviviale, pour le plus grand plaisir des joueurs et du public.

Nous vous invitons à venir rejoindre le club des joueurs de pétanque pour participer à ces sympathiques tournois et vous entraîner sur le boulodrome quand le temps le permet.

Pour toute information, merci de contacter Le Président de l'Association, M. Frédéric Jacquet au 07.69.64.84.41.

Le Président et le Conseil d'Administration remercient les bénévoles toujours très dévoués à l'association.

Vous pouvez nous retrouver également sur notre page Facebook: la pétanque des loups

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2020

LE TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS A EU LIEU LE DIMANCHE 30 JUIN 2019

Malgré cette journée caniculaire, 90 ainés de 70 ans et plus se sont retrouvés pour le traditionnel repas annuel offert par la municipalité en présence de M. Le Maire, des adjoints et de quelques conseillers.

Au menu: Apéritif, Salade Melon au Jambon, Trou Lorrain, Émincé de Veau aux Champignons, Fromage et Salade, Vacherin Glacé Maison, concoctés par Christian et Jérôme et servis par nos dévouées Brigitte, Christel, Délia et Karine.

Raphaël, Stéphane, Bastien, Christophe et Héloïse, de notre orchestre local , ont animés avec entrain cette belle journée.

De jolis vases garnis d'œillets frais préparés par Catherine, notre fleuriste locale ont apportés de la fraîcheur en cette chaude journée et ont été offerts à tous les convives.

170 colis d'articles d'épicerie ont été distribués la semaine suivante par quelques élus aux personnes ayant répondus mais ne pouvant pas participer au repas pour diverses raisons.

Une trentaine de colis de produits de soins, préparés par notre pharmacie, ont également été distribués aux résidents de la Maison de Retraite.

Toutes les personnes ont reçues un cadeau souvenir: un savon avec la symbolique du Loup de Cirey, joliment confectionné sur demande par Sabrina.

Nos fidèles doyens présents au repas, Madame SCHIRER Maria dite «Mimi» qui a eu 97 ans début décembre et Monsieur HENRI Claude qui a eu 88 ans en mai, se sont vu remettre un colis d'épicerie lorraine acheté dans notre magasin local.

Arlette remercie M. le Maire et tout le conseil municipal de lui avoir fait confiance pendant ces 6 années pour l'organisation de cette journée traditionnelle.

INFOS SUR VOS POMPIERS

Pour l'année 2019

Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers

Échelon Bronze (10 ans) CCH Kevin BAZIN

Distinction de Sapeur de 1ére Classe pour: SAP Andy AMBLARD
SAP Axel BRIDEY
SAP Florent HERY
SAP Brayan JASNIEWSKI

La formation a encore été intense cette année, pour l'ensemble des Sapeurs Pompiers du centre, notamment pour les nouvelles recrues de 2016, qui ont presque tous fini leur formation initiale.

Pour vous donner une idée, la formation initiale représente un volume horaire de 212 heures par Sapeur-Pompier.

Formation initiale que toute nouvelle recrue doit faire, afin de pouvoir assurer toute les différentes missions demandées à un sapeur-pompier. Elle a 3 ans pour effectuer les différents modules.

* Module de sécurité ou module d'intégration	8h00	1 jour
* Module transverse (Premier secours niveau 1)	32h00	4 jours
* Module Secours à Personne (Premier secours niveau 2)	32h00	4 jours
* Module DIV (Opérations Diverses)	44h00	5 jours ½
* Module INC (Incendie)	48h00	6 jours
* Module SR (Secours Routier)	40h00	5 jours
* Modules MEA (Moyen élévateur aérien)	8h00	1 jour

L'effectif du CS CIREY/VEZOUZE est de 17 Sapeurs-Pompiers volontaires (SPV), en cette fin d'année.

1	Officier Infirmière	ILT Corinne GENELOT
2	S/Officiers	ACH Francis EPPE
		SGT Mathias CLAIRET
5	Caporaux / Caporaux-Chefs	CCH Kevin BAZIN
		CCH Fréderic MARABEUF
		CCH Yves MITON
		CAP Thomas KLEIN
		CAP Guillaume MAIRE
9	Sapeurs et Sapeurs de 1ére Classe	1CL Andy AMBLARD
		1CL Axel BRIDEY
		1CL Quentin COLLIN
		1CL Brayan JASNIEWSKI
		1CL Florent HERY
		1CL Olivier TRESSE
		1CL Pauline VALAT

Deux Sapeurs-Pompiers interviennent également en "multi-centre", c'est-à-dire qu'ils interviennent dans 2 centres de secours: Un centre principal et un autre centre occasionnel.
Pour le Caporal Dylan FERRON (CS principal AVRICOURT et CS CIREY sur VEZOUZE)
Pour la 1CL Sherley JASNIESKI (CS principal BADONVILLER et CS CIREY sur VEZOUZE)

Deux Sapeurs-Pompiers sont en disponibilité, c'est dire qu'ils ont fait une demande de suspension d'engagement de leurs activités de sapeur pompier-volontaire.
Pour le CCH Pascal AMBLARD et pour la 1CL Marie EPPE.
Le CCH Christophe KANGER a fait valoir ses droits à la retraite après 26 ans de bon et loyaux service.

Nous intervenons en 1er appel sur 8 communes:
BERTRAMBOIS – CIREY SUR VEZOUZE – HARBOUEY – PARUX – PETITMONT – ST-SAUVEUR – TANCONVILLE et VAL ET CHATILLON.
Soit sur une population d'environ 3 563 habitants.

Nous sommes également intervenus sur les communes:
AUTREPIERRE - AVRICOURT - BADONVILLER - BARBAS – BIONVILLE – BLAMONT – BREMENIL DOMEVRE – FENNEVILLER – FREMONVILLE – GOGNEY – HALLOVILLE – NEUVILLER LES BADONVILLER – NONHIGNY – PEXONNE – VERDENAL et XOUSSE.
En renfort, en complément des autres centres de secours voisins, par carence ou parce qu'ils étaient déjà sortis en intervention.

Nous avons réalisé 249 interventions du 1er janvier au 1er décembre 2019 et 20 "non réponses" de notre centre sur notre secteur de 1er appel. Pour 8 interventions notre centre était déjà sorti et pour les 12 autres interventions, il n'y avait pas assez de SPV disponibles:
Soit un total de 269 interventions du 1er janvier au 1 décembre 2019, dont 121 interventions sur la commune de CIREY/VEZOUZE, soit 48,6% du total de nos interventions.
Nous avons participé aux différentes manifestations patriotiques:
Le 8 mai sur les communes CIREY SUR VEZOUZE et VAL ET CHATILLON.
Le 16 juin sur la commune de TANCONVILLE: Commémoration des combats du 15/3.
Le 14 juillet sur la commune de CIREY SUR VEZOUZE: présentation des engins, matériel et initiation aux gestes qui sauvent.
Le 29 juillet sur St SAUVEUR: Commémoration et inauguration d'une stèle en mémoire des aviateurs morts lors du crach du LANCASTER L 7576.
Le 14 septembre sur la commune de CIREY SUR VEZOUZE (RD 993), inauguration d'une plaque en mémoire du soldat de la 14ème Division Blindée US, tué sur la zone du Kiosque.
Le 15 septembre sur la commune d'ANCERVILLER: commémoration du 75éme anniversaire de la libération d'ANCERVILLER.
Le 11 novembre sur les communes de CIREY SUR VEZOUZE et VAL ET CHATILLON
Le 19 novembre sur la commune de CIREY SUR VEZOUZE: commémoration du 75éme anniversaire de la libération de CIREY SUR VEZOUZE et inauguration de la Borne du serment de Koufra de la 2éme DB.
Nous avons également organisé un loto le 24 février à la salle des fêtes de CIREY SUR VEZOUZE. Loto qui a remporté un grand sucés, et nous remercions toutes les personnes, les commerces, les entreprises qui nous ont donné des lots et pour l'aide à la réussite de cette journée.Nous vous donnons RDV en 2021 pour notre prochain loto.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des citoyens ordinaires qui réalisent ensemble des choses extraordinaires"
Alors pourquoi ne pas rejoindre cette équipe qui sauve des vies?

Je voudrais remercier la population qui nous encore réservé un accueil chaleureux lors de notre passage pour les calendriers. L'ensemble des sapeurs-pompiers de CIREY sur VEZOUZE vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2020 pour vous et pour les êtres qui vous sont chers.

Adjudant-chef Francis EPPE
Chef du centre de secours

LE GRAINE LORRAINE DU GRAND EST A PASSÉ SON QUART DE SIÈCLE EN CHANSON!

L'année 2019 a été marquée par le 25e anniversaire du **G**roupe **R**égional d'**A**nimation et d'**I**nitiation à la **N**ature et à l'**E**nvironnement (Graine) et l'arrivée d'un troisième salarié au sein de l'équipe de permanents installée à Cirey-sur-Vezouze depuis 2010.

Afin de fêter ce quart de siècle d'existence, l'association a invité les habitants de Cirey et des alentours à une soirée exceptionnelle le samedi 6 avril 2019. Débutée par un Apéro-Concert dans la nouvelle salle du Marché couvert avec les «**Rollmops**», un **chœur de chants marins**, celle-ci s'est poursuivie par un **bal folk** en Salle du Théâtre de la Salle des Fêtes avec le groupe «**Les Jumelles à Dédé**»!

Le Graine qui mène un travail régional de mise en réseau des acteurs permet de s'informer, d'échanger, d'expérimenter, de se former ou de bénéficier de différentes ressources dans les domaines de l'éducation à la nature, à l'environnement, au développement durable et à la transition écologique.

L'association a d'ailleurs accueilli depuis le 1er Juillet 2019 Monsieur Benjamin Hennequin, titulaire d'un Master MEEF PIF IP*, pour développer le secteur formation. Ex-stagiaire au Parc naturel régional de Lorraine et ancien volontaire en Service Civique au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, il a piloté cette année la première journée professionnelle "Handicap et environnement, vers une nature pour tous" à la Cité des Paysages à Sion et mis en place des dispositifs pédagogiques permettant l'accessibilité à la nature, tel qu'un Escape Game personnes mal-voyantes.

L'association a aussi ouvert à l'automne 2019 sa 5e session de formation d'animateurs professionnels spécialisés en nature, environnement et développement durable BPJEPS EEDD (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable). Les 12 stagiaires de 20 à 50 ans de la promotion 2019-2020 vont pouvoir bénéficier durant 12 mois de la qualité et de la diversité d'un réseau de formateurs répartis des Vosges aux Ardennes et du Pays de Langres au Bas-Rhin.

Pilotée depuis les locaux de l'association à Cirey, cette formation est unique sur la région et permet aux personnes d'accéder à un diplôme reconnu par tous les professionnels de l'animation (associations, fermes pédagogiques, centres de loisirs, collectivités, réseau des Parcs naturels régionaux, centres sociaux éducatifs,...).

Les écoles du territoire vont d'ailleurs encore pouvoir bénéficier en 2020 de la présence de ces animateurs professionnels sur le secteur par l'intermédiaire d'actions qui leur seront proposées à la Maison de la Forêt de Saint-Sauveur.

L'association reste disponible pour toute question complémentaire au 47, rue Foch à Cirey (09.50.93.67.63) ou sur accueil@grainegrandest.org

*Master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), mention Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF), parcours "Ingénierie Pédagogique" (IP)

L'ASSOCIATION TERRE DE PLUMES APPORTE SON SOUTIEN AUX POPULATIONS DU BURKINA FASO

Si l'automne précédent avait été marqué par l'organisation d'un chantier international dans un petit village à l'est de Ouagadougou au Burkina Faso, l'année 2019 a vu son dispensaire et sa maternité bénéficier pour la première année d'une adduction en eau courante. L'ouvrage entièrement financé par l'association Terre de Plumes a ainsi permis à plus de 11000 habitants de la commune de Gampéla et alentours d'accéder à des installations alimentées directement en eau potable. Médecins, infirmiers, et l'ensemble du personnel soignant étaient jusqu'alors contraints d'aller s'approvisionner à la pompe mécanique directement branchée au forage de la nappe phréatique.

Les événements qui ont marqué ce pays d'Afrique de l'ouest récemment n'ont pas découragé les bénévoles de l'association Terre de Plumes dans leurs actions en soutien à la population. Bien au contraire car ce sont cahiers, dictionnaires, crayons et autres matériels scolaires qui ont pu être collectés cette année 2019 et conduits jusqu'aux heureux bénéficiaires.

L'association souhaite pouvoir encore apporter du matériel à la pédiatrie de Ouagadougou en 2020 et soutenir les 300 élèves de l'école publique de Gampéla ainsi que l'établissement scolaire Aurore de Ouagadougou, avec lequel Terre de plumes a fait un échange inter-classes durant plusieurs années. La collecte de dons, de fournitures scolaires et de produits pharmaceutiques divers continue.

Très attachée au développement d'actions culturelles, l'association Terre de Plumes programmera des animations sur notre territoire d'ici 2020/2021.

Impliquée dans l'organisation de la Fête des Vergers chaque année, l'association tient à la disposition des habitants de Cirey-sur-Vezouze et des environs des bouteilles de pur jus de pommes dont la vente participe directement au financement des actions en faveurs des populations du Burkina Faso.

Pour plus d'information, contactez Pascal Plumet au 06.84.45.91.76

«Aucune tombe d'un Mort pour la France ne doit disparaître»,

C.G.A. Serge Barcellini, Président-Général du Souvenir Français

Années après années, le Comité local du Souvenir Français de Cirey-sur-Vezouze poursuit ses missions: entretenir les tombes des soldats «Morts pour la France» n'ayant plus de famille, ou les monuments érigés en leur mémoire, participer aux nombreuses cérémonies ayant lieu sur le canton et même à l'extérieur, assister aux obsèques des adhérents et surtout aider financièrement les projets pédagogiques à but mémoriel envers la jeunesse et les scolaires.

La réunion de travail annuelle s'est déroulée le samedi 9 novembre 2019 à Bertrambois. Après une cérémonie et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, les adhérents ont rejoint la salle communale pour la réunion de travail conduite par le président du comité, Jean-Noël Jolé. Elle s'est déroulée en présence du maire de Bertrambois, Alain Biondi, de deux maire-adjoints, Agnès Renck et Fabien Retz, de Thibault Bazin, député de la 4ème circonscription de Meurthe-et-Moselle, de Rose-Marie Falque et de Michel Marchal, conseillers départementaux, de Philippe Arnould, président de la Comcom de Vezouze en Piémont et de Pascal Solofrizzo, Délégué Général de Meurthe-et-Moselle. De nombreuses associations patriotiques étaient représentées par leur président et/ou porte-drapeau de même que plusieurs actuels ou anciens élus.

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Bertrambois dont le socle a été fraîchement rénové

Après un accueil du maire et l'évocation de l'histoire de Bertrambois, notamment le Monument des Passeurs érigé en 1973 à la mémoire des événements de la 2ème guerre mondiale, une minute de silence a été observée à la mémoire de Jean-Marie Halvick, Lise Freyermouth et Edith Hostert mais aussi en mémoire des victimes des OPEX à la veille de l'inauguration du Monument national dans le Parc André-Citroën à Paris. (NDLR: depuis cette réunion, André Baltz, adhérent depuis 30 ans, est également décédé en novembre dernier). Olivier Béna a lu le compte-rendu de la précédente journée de travail qui s'était déroulée à Tanconville, le 12 octobre 2018.

Table d'honneur de la réunion de travail

Adhérents et élus lors de la journée de travail annuelle

Le rapport moral et le rapport d'activités du comité ont laissé apparaître la présence du Comité et de son drapeau à de nombreuses cérémonies sur l'ex-canton et le secteur. En 2019, le 75ème anniversaire de la Libération a vu l'organisation de cérémonies auxquelles le Comité a été représenté: Frémonville, Badonviller, Petitmont et Cirey-sur-Vezouze. A cette occasion, la borne du serment de Koufra (2ème D.B.) a été inaugurée dans le square du Souvenir Français de Cirey-sur-Vezouze. De même, une stèle a été installée à la «Eau» en mémoire du crash du Lancaster L7576 le 29 juillet 1944. P.F.C. Richard Edwin "Dick" Cady, Américain tué à l'ennemi le 22 novembre 1944, à proximité de Cirey, a été honoré par la présence sur la route de Lafrimbolle d'un panneau en sa mémoire. Enfin, Tanconville, en lien avec l'Amicale du 153ème Régiment d'Infanterie, a célébré le 100ème anniversaire de la remise de la Légion d'honneur au Régiment avec la présence exceptionnelle de l'étendard exposé dans l'église. Deux conférences ont été données dont une sur l'attribution de la Légion d'honneur à des communes par le Général Jean-Louis Georgelin, dernier chef de corps dudit Régiment mais aussi ancien chef d'État-Major des armées et grand chancelier de la Légion d'honneur.

Le Comité compte 76 adhérents. En 2017-2018, le Souvenir Français a participé financièrement à la rénovation du Monument aux Morts de Val-et-Châtillon, l'achat de deux livres pour la médiathèque de Cirey et le collège. Le Comité a également financé une sortie mémorielle pour les élèves de 3ème du collège de Cirey au Struthof et au Mémorial Alsace-Moselle.

La trésorière, Ghislaine Collin, a donné lecture du rapport financier du comité sur l'exercice de 15 mois entre le 1er octobre 2017 et le 31 décembre 2018. La quête nationale 2018 du Souvenir Français a réuni en tout 630,72 € (contre 570,58 € en 2017) dont une part de 50 % est reversée à la Délégation Générale.

Olivier Béna, 1er vice-président, a ensuite partagé quelques réflexions suite à la réunion des 10 délégations du Grand-Est à la Maison de la Région à Strasbourg le 26 septembre 2019 sous la présidence du Président-Général du Souvenir Français, Serge Barcellini. Bien que le nombre d'adhérents soit confortable, il invite les adhérents à parrainer proches ou amis pour consolider la base vieillissante. De même, l'abonnement à la revue, au prix de 5 € par an, peut être souscrit. A l'occasion du 80ème anniversaire des années de la 2ème guerre mondiale, un livret est édité année par année. Il est à espérer que le Lt Bonnefoy y figurera dans celui de 1940. Olivier Béna appelle urgemment les maires à localiser les tombes des "Morts pour la France" dans les cimetières communaux. Le C.G.A. Serge Barcellini martèle sans cesse qu' « aucune tombe d'un Mort pour la France ne doit disparaître ». A Bertrambois, il y a urgence à sauvegarder les sépultures du Lt Bonnefoy et de Georges Weisbecker, saint-cyrien et chevalier de la Légion d'honneur. C'est le sens même de la géolocalisation, système utilisant les nouvelles technologies, des tombes des Morts pour la France. Le Délégué Général est venu présenter aux élus de la Comcom l'application en mai 2019 à la salle fêtes de Cirey-sur-Vezouze. La Commune de Val-et-Châtillon a été la première sur le secteur à se lancer dans ce chantier ; gageons que d'autres Communes emboîtent le pas dans cette aventure passionnante. Le rosier de la Mémoire est désormais le nouveau symbole floral spécialement dédié au Souvenir Français.

Dans son intervention, le Délégué Général a rappelé l'historique du Souvenir Français et son A.D.N. qu'est la préservation des sépultures de Morts pour la France. Il a insisté sur la transmission du flambeau aux jeunes générations par le biais des sorties pédagogiques. Le Souvenir Français, créé en 1887, sera la plus grande association mémorielle du 21ème siècle. Il a donné également le calendrier des prochaines cérémonies notamment en 2020 à l'occasion du 150ème anniversaire de la Guerre de 1870. Il est également revenu sur les cérémonies en mémoire des OPEX dans le Département quelques jours avant l'inauguration du monument national. De 2014 à 2018, 6 585 élèves de tous niveaux scolaires se sont rendus sur des lieux de Mémoire, représentant ainsi un financement du Souvenir Français à hauteur de 46 996,30 €. La période du Centenaire a vu également la rénovation de très nombreux monuments aux morts débouchant sur une aide financière du Souvenir Français pour les communes à hauteur de 71 501,32 €.

Le député Thibault Bazin a félicité le Comité pour son investissement et son souci constant d'assister aux cérémonies dans tous les villages car ce sont à chaque fois d'autres visages et d'autres histoires qui sont à honorer. Il a évoqué le Monument pour les OPEX à Paris en rappelant qu'aujourd'hui encore la France se trouve sur le théâtre d'opérations militaires dans le monde et qu'à chaque instant nos valeureux soldats sont menacés et parfois meurent encore pour la France. Il y a constamment à renforcer le lien Etat-Nation car les Poilus semblent bien loin mais la réalité est bien présente notamment avec le Régiment de Lunéville.

Remise officielle du chèque de 300 € finançant la rénovation du socle du Monument aux Morts de

Mme Rose-Marie Falque et M. Michel Marchal ont également félicité le Comité mais aussi témoigné de leur expérience personnelle. Mme Falque a invité le Délégué Général à venir présenter la géolocalisation à l'association des Maires du 54. M. Marchal a partagé son expérience sur Djibouti et la paix maintenue sur place grâce à l'intervention militaire de très nombreux pays.

M. Philippe Arnould a souligné l'action du Souvenir Français présent dans 3 Comités sur la Comcom. Il a également démontré que le grand nombre de cérémonies s'explique par un manque de héros auxquels la population pourrait s'identifier comme ce fut le cas pour les générations précédentes. Le Délégué Général a remis officiellement le chèque de 300 € à Alain Biondi, maire de Bertrambois, confirmant la participation du Souvenir Français (Comité et Délégation Générale) à la rénovation du socle du Monument aux Morts.

Un repas «coucous» réunissant une trentaine de convives s'est ensuite déroulé au café de la forêt de Bertrambois. En 2020, la réunion de travail, comprenant l'élection du bureau, se tiendra à Val-et-Châtillon.

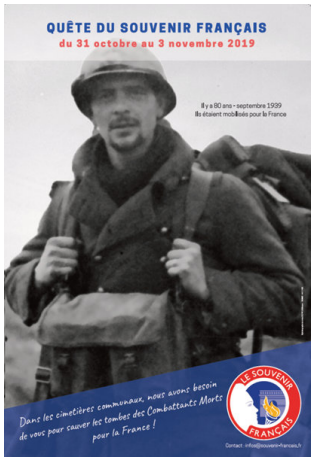

La 101ème quête nationale du Souvenir Français a eu lieu du 31 octobre au 3 novembre 2019. Sur l'ex-canton, elle a collecté la somme de 538,74 € dont 53,58 € (en forte chute par rapport à 2018) au cimetière de Cirey et au magasin Carrefour. Merci à M. Simon pour son accueil dans le magasin ainsi qu'à celles et ceux qui ont réservé un bon accueil aux quêteurs bénévoles en leur confiant votre don afin de veiller à l'entretien des tombes et surtout du Souvenir de nos aînés sacrifiés pour notre pays et ses valeurs.

Le Comité remercie la commune de Cirey-sur-Vezouze pour l'attribution d'une subvention de 100 €, de même que les autres Municipalités donatrices. La cotisation annuelle est de 10 € et il est aussi possible de faire des dons (avec établissement d'un reçu fiscal dans les deux cas). Des casquettes au prix de 10 € à l'effigie du Souvenir Français restent proposées à la vente.

Le Rosier de la Mémoire, fleur de référence de l'histoire et de la mémoire

Quelques cérémonies qui se sont déroulées en 2019:

Exposition exceptionnelle en l'église de Tanconville du drapeau du 153ème R.I. - 16

Inauguration de la stèle en mémoire du Crash du Lancaster L7576
29 juillet - Fourchue Eau

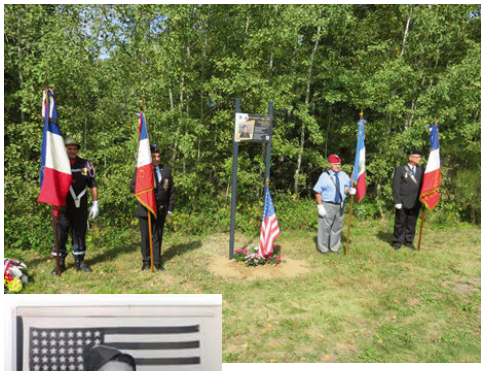

Hommage au Pfc Richard E. Cady - 14 septembre - Cirey

75ème anniversaire de la Libération de Frémonville - 15 septembre

75ème anniversaire de la Libération de Cirey et inauguration de la Borne de la 2ème D.B. - 19 novembre

Contacts : Jean-Noël Jolé au 03.83.42.11.89.
ou Ghislaine Collin au 03.83.42.54.57.
Lien vers le blog départemental de l'association :
http://souvenirfrancais54.blogspot.fr/
Lien vers la page du Souvenir Français sur le site communal:
https://val-et-chatillon.com/associations/sf

Olivier BENA, 1er vice-président de la section du Souvenir Français

Copyright (photos des cérémonies): Isabelle Acrement

Les bénévoles sont toujours aussi motivés pour donner de leur temps à l' association Loisirs et culture qui abrite la médiathèque municipale.

Nous vous invitons à reprendre votre magazine de février 2019 pour redécouvrir toutes les animations qui vous ont été proposées tout au long de cette année.

Il est à souligner un événement très important : la médiathèque départementale a retenu Notre médiathèque parmi les médiathèques du département pour les nombreuses activités proposées à la population et nous a offert un concert de Jazz qui s'est produit sur la place de la Mairie Le 21 juin au côté des activités proposées par le comité des fêtes.

Tout comme l'an dernier, nous avons terminé l'année par une soirée lecture pour petits et grands suivi d' une collation.

Si vous avez quelques heures de temps libre les mardis, mercredis (de 16h à 18h) ou le matin(de 9h30 à 11h30) à consacrer à notre association, venez nous rencontrer lors de nos permanences afin de discuter avec nous.

Merci à toutes et à tous pour votre implication à toujours apporter plus afin que vive notre association.

EXPO
COULEURS ET PRINTEMPS

LIBRIS – VISITE GUIDÉE
Sur les traces de Cirey
Richesse et Patrimoine 19ème et 20ème siècle

Salon du Bien-Être

FÊTE DE LA MUSIQUE
Soirée Jazz
Mathieu LOIGEROT DUO

SALON DES ARTISTES
Invité d'honneur
M. DOMOWICZ

MARCHÉ DE NOEL

Le Maire et le Conseil Municipal expriment tous leurs vœux de bonheur à

DA COSTA Laurent et HOLZER Virginie	22/06/2019
GROSS Anthony et CHATEL Julie	13/07/2019
THOUVENIN Emmanuel et NOEL Marie	24/08/2019
EPPE Francis et AYBEY Dilek	06/12/2019

...souhaitent la bienvenue à.

POLIN Djessy né 17.01.2019
MONNET Robin né le 09.02.2019
L'INVULNERABLE Emmy née le 13.04.2019
DAELMAN Thyméo, Stéphane, Lionel, Ludovic, Joffrey né le 26.06.2019
AGATHE Abriana née le 03.08.2019
FUHRMANN Mylana Rosa Maryline né le 17.09.2019
BAZIN Damien, Jean, Nathanaël né le 19.12.2019

... assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de ...

-Daniel AMBLARD le 15.01.2019
-Jean Marie HALVICK le 19.01.2019
-Marcelle HAUMONTE-DUFOUR née CHARPENTIER le 24.01.2019
-Christiane VICTORION née FLORIOT le 01.02.2019
-Anthony MEISSE le 04.02.2019
-Frédéric FULCHIN le 06.02.2019
-Paul DURAND le 18.03.2019
-Monique HOUOT née BOILEAU le 19.03.2019
-Claude PLUMET le 23.03.2019
-Michel GERARDIN le 11.04.2019
-Eugénie HAOURY le 26.05.2019
-Jean BONNE le 13.05.2019
-Jacqueline BRUCKER née ADRIAN le 10.06.2019
-Andrée BOUVERY née RUER le 28.07.2019
-Gilbert PIERSON le 06.08.2019
-Gilbert LELIEVRE le 13.09.2019
-Simonne LEICHLE née VAN NIEUWENHOVE le 27.09.2019
-Jadwiga HOSTERT née PELOWSKI le 16.10.2019
-Yvette CERF née HEFTER le 08.11.2019
-André BALTZ le 19.11.2019
-Clémentine FORSCHLé le 23.11.2019
-Françoise CHAMBRE née DUFRESNE le 04.12.2019
-Andrée FEGER née HUSSON le 11.12.2019
-Bernadette ADRIAN née LATZER le 12.12.2019
-Edouard DAELMAN le 18.12.2019

(sous réserve de modifications)
SF salle des fêtes- **MC** marché couvert

18.01	Concert «Brassens» salle des fêtes **SF**
24.01	Repas Association des Conjoints Survivants **SF**
26.01	Repas-Club de l'amitié **SF**
01 et 02.02	Assemblée Générale- Repas UNACITA **SF-MC**
16.02	Assemblée Générale-Médaillés militaires **SF-MC**
29/01.03	Salon du Bien-Être **SF-MC**
04.03	Assemblée Générale Crédit Agricole **SF-M**
15.03	Élections municipales
22.03	Élections municipales
30.03	Don du sang **MC**
04.04	Conférence de M.Stéphane PETIT «méditation guidée» **MC**
05.04	Brocante de l'Amicale du Personnel Communal
11.04	Conférence de M.Gauthier HELLUY «géobiologie et santé» **MC**
08.05	Repas AMC **SF**
15 au 17.05	Exposition «Enfin l'été» **MC**
23.05	Soirée Cabaret **SF**
30.05	Conférence de M.Gautier HELLUY « géobiologie et santé » **MC**
06.06	Atelier de Bien Être de Mme Michèle Klein «sophrologie et relaxation» **MC**
10.06	Balade contée, Catherine VERNIER, centre ville de Cirey **MC**
18.06	Don du sang
21.06	Apéro-Concert-Expo «d'artistes» **MC**
03/05.07	Prix de la Médiathèque- Exposition M.AUSSEL **MC**
14.07	Festivités du 14 juillet-course cycliste
05/06.09	Salon des artistes **SF-MC**
19.09	Conférence de M.Gauthier HELLUY «géobiologie et santé» «Les ondes électromagnétiques» **MC**
02.10	Don du sang
03.10	Conférence de M.Stéphane PETIT«méditation guidée» **SF**
10/11.10	Fête des vergers **SF-MC**
31.10	Atelier de Bien Etre de Mme Michèle Klein «sophrologie et relaxation» **MC**
11.11	Repas AMC **SF-MC**
13/15.11	Prix de la Ville de CIREY-Expo Mme PARENT **MC**
21.11	Soirée Cabaret **SF**
29.11	Repas Dames d'entraide **SF**
06.12	Marché de Noël **SF-MC**
16.12	Soirée Lecture à la Médiathèque

Cirey-sur-Vezouze

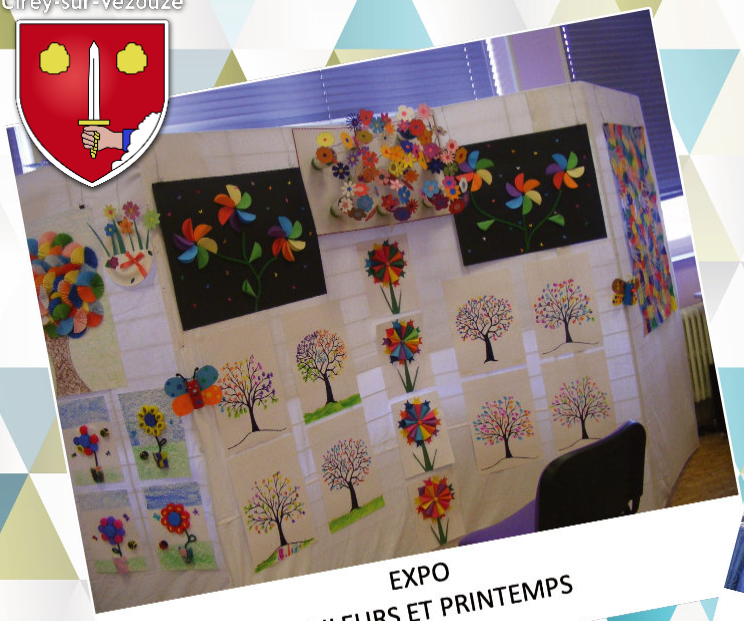

EXPO
COULEURS ET PRINTEMPS

Salon du Bien-Être

Palette de Saison
C. Nimsgern et M. Pierrard accompagnées de
René ACREMENT, maire de Cirey-sur-Vezouze
Nicole PIERRARD, conseillère départementale de Phalsbourg et
Louiza BOUDHANE, conseillère municipale à Sarrebourg
Prix de l'Association Loisirs et Culture

LIBRIS – AU PAYS DES LUTINS
Ballade contée dans le parc du FAS de Cirey

EXPO PORTRAITS
Prix de la ville de Cirey
M. JUNIER – M-GODFRIED
T. VALENTIN – M. VINCENT

EXPO DECOUVRE MON VILLAGE
Anne BRONNER ET
L'ÉCOLE PRIMAIRE DE CIREY SUR VEZOUZE

Janvier 2020